



**MUTATION DES AGENTS CATEGORIE C MOUVEMENT
COMPLEMENTAIRE
AU 1^{er} MARS 2017**

Compte rendu des élus de la CGT Finances publiques DRFiP 69

La CAP locale concernant le mouvement complémentaire de mutation des agents administratifs de catégorie C, avec affectation au 1^{er} mars 2017, s'est tenue le 12 décembre 2016, après parution du mouvement définitif le 17 novembre 2016.

Les élus de la CGT Finances publiques ont lu la déclaration liminaire ci-jointe.

En réponse, le président constate qu'en sus des suppressions de postes C réalisées en 2016, il persiste un nombre important de postes non pourvus à ce mouvement. Dans ce contexte, les affectations locales se révèlent être « un exercice un peu compliqué » pour les services de RH. Compte tenu de la situation générale actuelle et prévisible pour les prochaines années, il faut s'attendre à ce que la DGFIP maintienne cette politique de recrutements insuffisants. De ce fait, il n'y a pas d'alternative, les réformes de structures sont incontournables.

22 collègues ont déposé une fiche de vœux, dont 15 ont obtenu leur 1^{er} vœu.

Suite à la CAPL, la répartition des déficits est la suivante :

RAN	Agents affectés	Emplois
Villefranche	51	51
Givors	27	34
Tarare	25	25
Lyon	537	629
Total direction	690	756

Soit 65 postes vacants d'agents C administratifs après mouvement !

Précision pour les EDR : 14 agents pour 17 emplois ; l'appel à candidature pour intégrer le vivier a été mis en ligne sur le site Ulysse 69 le 14/12/2016.

Pour information, répartition des collègues ALD par RAN :

RAN	ALD affectés
Lyon	61
Villefranche	1
Givors	6
Rhône	6
Tarare	0
Total direction	74

Les élus CGT Finances publiques dénoncent la politique actuelle de gestion de la pénurie, signalent l'urgence de recruter à hauteur des besoins des services en faisant appel immédiatement aux listes complémentaires. Ils ont donc voté contre le mouvement local proposé.

Les élus CGT Finances publiques,

Eric Pfenninger

Sylvie Trincat

Sonia Gauthier

Raphaël de Pauw